VOUS & NOUS

LE BILLET

PAR GEORGES BOURQUARD

François Hollande, drôle de jour de grâce

À l'Elysée, c'est la trêve des confiseurs à tous les étages. Lumières éteintes, bureaux vides, François Hollande ne peut compter que sur lui-même. C'est donc par un tweet hâtif, et non par un communiqué officiel empreint d'un minimum de solennité, qu'il a annoncé la grâce totale de Jacqueline Sauvage. Encore heureux qu'il soit familier des réseaux sociaux sinon les pigeons voyageurs devaient reprendre du service pour répandre la bonne nouvelle.

Depuis le début, le cas de Jacqueline Sauvage, cette femme condamnée pour le meurtre de son tortionnaire de mari, est un sparadrap encombrant pour le président de la République. En bon ancien premier secrétaire du PS spécialisé dans l'art du compromis, il a d'abord accordé une grâce partielle à celle qui est devenue l'incarnation des femmes battues. Une demi-mesure destinée à ménager l'opinion publique et la susceptibilité des magistrats très chatouilleux sur leur indépendance. Avec le résultat habituel, l'insatisfaction générale. Et surtout celle des juges qualifiés par ailleurs et en douce de « lâches » dans un livre sulfureux. Pour le coup, un simple tweet les traitant avec le même aplomb aurait pu passer pour une regrettable erreur de frappe.

La libération de Jacqueline Sauvage ne souffre aucune contestation. En revanche, la date, en catimini entre Noël et Jour de l'An, reste une énigme. Le président « normal » aurait-il voulu faire oublier l'ancien patron du PS qui estimait le droit de grâce présidentiel « pas normal dans une démocratie » ?

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

La libération de Jacqueline Sauvage vous paraît-elle normale ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Technologie : êtes-vous intéressé par la réalité virtuelle ?

Oui	21 %	Non	79 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (7474 votes).
Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.
Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :
ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

Russie : une femme attaquée par un ours sur un plateau de télévision [vidéo]

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : **ledauphine.com**

OFFRE DE NOËL

le dauphiné libéré

10% DE REMISE sur votre abonnement les 6 premiers mois*

0,90 € au lieu de 1€

et recevez un ensemble de 2 jeux de 54 cartes.

offre réservée aux nouveaux abonnés

*abonnement de 6 mois minimum

ABONNEMENT 7 JOURS/7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90€ au lieu de 1€, le dimanche 1,35 € au lieu de 1,50 € pendant les 6 premiers mois, puis 0,95€ en semaine et 1,5€ le dimanche + l'ensemble de jeux de cartes.
- 1 an au comptant : 351€ au lieu de 390€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches + l'ensemble de jeux de cartes.
- 6 mois au comptant : 187€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS/7 DU LUNDI AU SAMEDI

- Par prélèvement, votre journal à 0,90 € au lieu de 1€, pendant les 6 premiers mois, puis 0,95 € + l'ensemble de jeux de cartes.
- 1 an au comptant : 280 € au lieu de 312 € soit 312 exemplaires semaine + l'ensemble de jeux de cartes.
- 6 mois au comptant : 148 € soit 156 exemplaires.

Pour vous abonner, appeler le 0 800 88 70 01 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8 h à 13 h

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :

Le Dauphiné Libéré, service abonnements - 38913 Veurey Cedex

- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant.
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

C.P. ..... Ville .....

Tél. ..... Mail .....

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Le Dauphiné Libéré** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le **Dauphiné Libéré.** Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR98ZZZ393812** **Créancier : Le Dauphiné Libéré**

Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**

Référence unique du mandat .....

Débiteur : Votre nom : .....

Votre Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

BIC : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel

A : ..... Le : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

ISÈRE | Nouvelle rétrospective de l'année avec, aujourd'hui, un retour sur certains

Sciences et santé :

Résumer 356 jours en deux pages n'est pas forcément une tâche facile.

Parce que choisir signifie mettre en avant et, a contrario, éliminer. Comment ne pas conserver cela ? Pourquoi ne pas parler d'un tel ? Pourquoi se focaliser sur cet événement ?

On s'est donc pas mal interrogé, mais on s'est quand même plié aux consignes de l'exercice.

Et on a finalement retenu douze événements qui ont marqué l'année 2016, en Isère, dans deux domaines : la santé et les sciences.

Et on a ajouté une pointe d'innovation, parce que Grenoble et l'Isère, les politiques et les chefs d'entreprise aiment à le répéter, sont des terres d'innovations.

JUILLET L'ESRF éclaire le passé

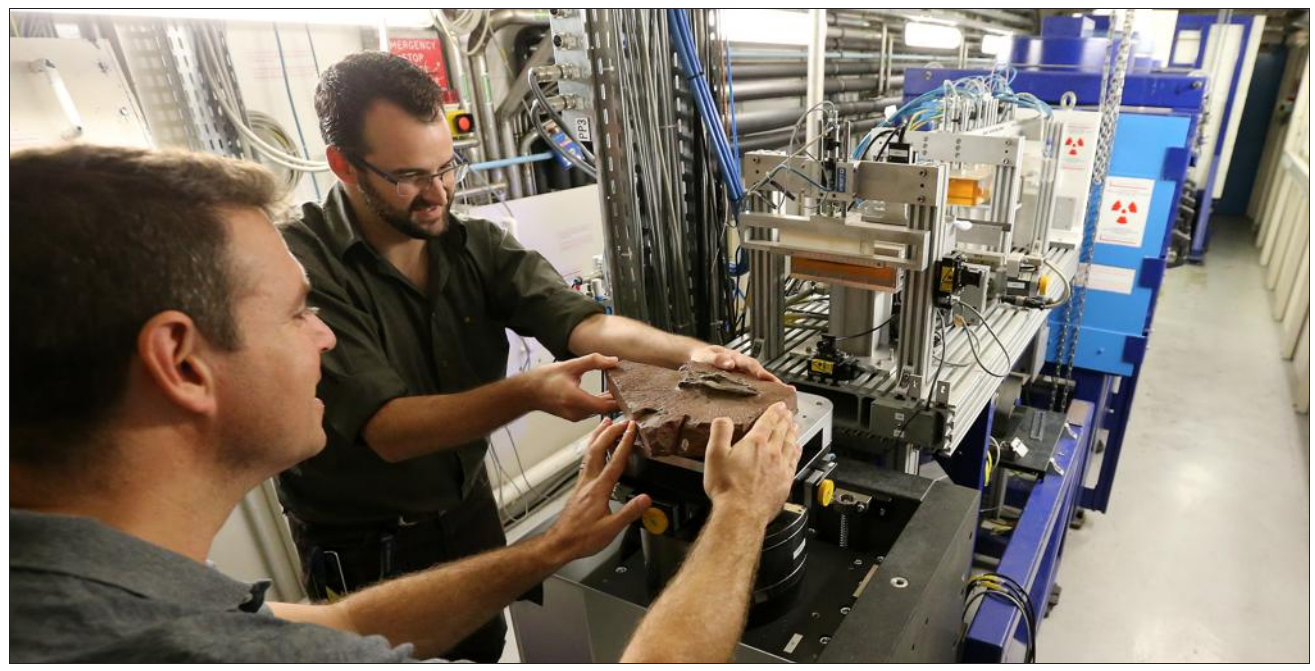

GRENOBLE Un dinosaure de 200 millions d'années entièrement scanné

Une équipe de paléontologues de différentes nationalités a travaillé, en juillet, au synchrotron grenoblois, sur le scan du fossile entier d'un jeune dinosaure baptisé "Tucki". Une première pour l'ESRF, qui a scanné, selon une méthode non intrusive, six morceaux du fossile entier de ce petit dinosaure herbivore vieux de 200 millions d'années. Le squelette intact de "Tucki" a été découvert en 2005, dans le lit d'une rivière à l'est de la province du Cap, en Afrique du Sud, par le paléontologue Billy de Klerk, conservateur émérite au Musée d'Albany. « Il est très rare pour l'ESRF d'effectuer une telle expérience sur un fossile complet de dinosaure », soulignait, en juillet, dans nos colonnes, Vincent Fernandez, docteur en paléontologie au synchrotron et un des coleaders du projet. Si l'objectif est de comprendre comment cette espèce mangeait, se déplaçait et respirait, pour mieux appréhender son évolution, « nous avons essayé de voir plus grand dès le départ, poursuivait le scientifique, et d'emmagasiner un maximum de données en scannant des choses pas forcément prévues au départ ».

Photos Le DL/Christophe AGOSTINIS

JANVIER L'excellence au service des patients

LA TRONCHE Le premier "trauma center" de France est au CHU Grenoble Alpes

En janvier, le CHU de Grenoble est devenu le CHUGA, pour Centre hospitalier universitaire Grenoble Alpes. Sa "place" de premier "trauma center" de France a aussi été confirmée par les chiffres. Plus de 1 000 personnes sont prises en charge chaque année dans ce service dédié aux urgences graves. « Pour deux tiers, il s'agit de polytraumatisés graves ; pour un tiers, d'autres urgences vitales », détaillait, dans notre édition du 30 janvier, le Dr Bouzat, qui dirige cette structure d'urgence sous la responsabilité du Pr Payen, chef du Pôle anesthésie-réanimation. « Un trauma grave sur deux a été victime d'un accident de la route, un sur quatre d'un accident de montagne, ski l'hiver, parapente ou VTT l'été. Les patients arrivent de l'Isère, mais aussi de Savoie, des Hautes-Alpes. Nous sommes un centre référence pour tout l'arc alpin. » Photo Le DL/Jean-Sébastien FAURE

OCTOBRE Mauvaise nouvelle

GRENOBLE Le Semicon ne reviendra pas

C'est Munich et non plus Grenoble qui organisera le Semicon Europa pour les cinq prochaines années. L'annonce a été faite durant le mois d'octobre alors que le salon européen de la microélectronique se tenait à Alpexpo. Une mauvaise nouvelle pour Grenoble, qui, avec cette manifestation, attirait des centaines d'entreprises, et une mauvaise nouvelle aussi pour Alpexpo, qui perd un salon international. Dans nos éditions, élus et représentants du monde économique ont dit et redit leur déception, ont aussi dénoncé le manque de concertation des organisateurs, une société californienne. Dans nos colonnes, Claus Habfast, PDG d'Alpexpo, pariait, le 28 octobre, que Munich aurait besoin « des acteurs grenoblois pour faire vivre ce salon, ce qui présente des vraies opportunités ». Photo Le DL/Archives

JUIN Pari sur l'avenir

GRENOBLE Inauguration du CCL

Le Centre de conception du logiciel (CCL) a été inauguré le 15 juin par la Métropole, l'Inria et le CEA Tech, concrétisant la collaboration entre les acteurs du logiciel et ceux de la microélectronique. Le bâtiment (2 900 m² sur 4 niveaux, une extension de l'actuel Maison Minatec) réunit des équipes de recherche de l'Inria, du CEA Tech, du CRI (Centre de recherche intégrative) et des industriels comme STMicro. Les chercheurs du CCL sont des spécialistes du logiciel "embarqué" dans les puces électroniques pour des applications dans tous les domaines actuels et futurs (voiture autonome, santé, aéronautique, robotique industrielle, énergie et efficacité énergétique, sécurité, cyber-sécurité…). Un "maillage" entre "hard" et "soft" qui consolide les compétences de l'ensemble de l'écosystème d'innovation grenoblois, et assoit un peu plus son attractivité à l'international. Photo Le DL/Lisa MARCELJA

SEPTEMBRE Vers le futur

GRENOBLE Nouveau succès des JMD

Les JMD, Journées de la mobilité durable, étaient, une nouvelle fois, organisées à la fin du mois de septembre à Minatec. Deux journées de conférences, de rencontres, d'échanges et de présentation des dernières nouveautés en matières de déplacements écoresponsables. Ainsi, les visiteurs ont pu découvrir les solutions aujourd'hui proposées pour se déplacer sans consommer un litre de pétrole. Plusieurs prototypes étaient également exposés par leurs constructeurs. Photo Le DL/Archives